

# BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2023

N° 3





## EDITO

Chères Velloises, chers Vellois.

Comme chaque année par l'intermédiaire de ce bulletin municipal nous nous retrouvons afin de dresser le bilan de l'année écoulée et de poser les perspectives pour la suivante.

Le gros chantier de cette année est l'aménagement énergétique de notre école. Les travaux prendront fin en décembre.

La mise aux normes AFNOR pour l'adressage est en cours. Ce projet est important pour votre sécurité et votre confort.

Un plan du cimetière a été effectué afin de mettre en service le logiciel SISTEC, permettant une gestion plus adaptée. Ce plan servira aussi à un aménagement (qui n'est pas encore défini) afin de minimiser les entretiens des espaces verts.

Depuis 2020, nous n'avons plus accès aux traitements «PHYTO», ces derniers étant interdits.

En conséquence, les travaux d'entretien, tant au cimetière qu'à l'ensemble de la commune sont devenus plus longs et plus compliqués.

Nous travaillons également sur le projet de la Garderie qui sortira de terre, vers la fin de l'année 2023.

Nous travaillons aussi sur l'énergie et notamment sur le chauffage de nos bâtiments.

L'école, la maison de santé, la cantine et la maison des Anciens sont équipés d'une PAC (Pompe à Chaleur).

L'année dernière la maison de santé en a été équipée, l'année précédente c'était la cantine, et cette année nous réalisons l'installation à l'école.

Nous prévoyons également la finalisation d'une PAC à la salle des fêtes.

Un aménagement en mairie est à l'étude.

Pour les luminaires publics, nous comptons ne pas mettre dans le noir notre bourg comme beaucoup de communes le font.

Nous travaillons aussi sur un projet d'éclairage solaire, plus économique et écologique répondant plus à nos besoins, et tendant vers une dépense de «zéro énergie».

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

Encore et toujours à votre service.

Le Maire,

*Pascal Chambeau*



MAIRIE  
11 Rue des Anciens  
Combattants  
36330 VELLES

02 54 36 16 13  
Fax : 02 54 36 62 24  
velles.mairie@wanadoo.fr

---

Directeur de publication  
Pascal Chambeau

Rédaction  
Le Conseil Municipal

Mise en page  
David COLIN

Parution  
Annuelle

Crédits photos  
La Municipalité  
Les Associations  
La Nouvelle République  
Freepik

Impression  
Imprimerie Matarèse

Nous remercions l'ensemble  
des personnes ayant aidé à la  
rédaction de ce bulletin.

# SOMMAIRE



<b>VIE DE LA COMMUNE .....</b>	<b>4</b>
<b>SYNDICATS .....</b>	<b>12</b>
<b>VELLES RÉTRO .....</b>	<b>14</b>
<b>TRAVAUX.....</b>	<b>18</b>
<b>DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE.....</b>	<b>22</b>
<b>ÇA S'EST PASSÉ EN 2022.....</b>	<b>24</b>
<b>LA VIE ASSOCIATIVE AVEC.....</b>	<b>27</b>
<b>CALENDRIER JANVIER 2023.....</b>	<b>39</b>
<b>LES COMMERCES .....</b>	<b>40</b>
<b>ÉTAT CIVIL .....</b>	<b>42</b>
<b>LES NUMÉROS UTILES.....</b>	<b>43</b>

## DÉPART À LA RETRAITE DE CORINNE CAILLAUD ET ARRIVÉE DE SA REMPLAÇANTE VANESSA JANIN.

Depuis le 1er novembre Corinne, employée comme Adjointe Technique Territoriale, au sein de l'école maternelle, a fait valoir ses droits à la retraite.

Velloise de naissance, et après un court séjour en banlieue parisienne, Corinne revient à Velles et signe son premier contrat en tant que contractuelle avec le maire Michel de MONTALEMBERT en 1987.

Titularisée en 1997, elle exercera sa fonction pendant 35 ans au service de la commune.

C'est au côté de quatre institutrices : Mireille PASCAUD, Evelyne LATOUR, Carole DUVERGER et Claude APPEGHEIM que Corinne va assurer l'accompagnement des enfants, tout au long de la journée, des classes maternelles, CP et GS.

Dans son allocution, le Maire soulignait son extrême professionnalisme et sa disponibilité de tout instant, ainsi que ses qualités humaines au contact des enfants.

Mais Corinne c'était aussi, la gestion des tickets de cantine, les tâches d'entretien des classes et de la salle des fêtes avec la tenue du planning d'occupation.

Sachant que son hobby est entre autre la moto, la Municipalité, par l'intermédiaire de son Maire, lui a offert un bon cadeau correspondant à son loisir favori.

Et c'est au cours du vin d'honneur qui suivait, que tous, lui ont souhaité une bonne et heureuse retraite.

Une autre Velloise : Vanessa JANIN remplace Corinne depuis le 2 novembre.





## ALERTE SUR L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Depuis plusieurs mois, les coûts de l'énergie sont en hausse constante.

Les collectivités, comme les communes sont directement impactées avec la gestion énergétique des bâtiments communaux.

Les bâtiments publics sont de gros consommateurs d'énergie (chauffage, eau chaude, éclairage ...) et les factures ne cessent d'augmenter sans plafonnement prévu.

Pour réduire la facture, nous demandons d'ores et déjà aux utilisateurs des structures communales

(Gymnase, École, mairie, cantine, etc ) d'être le plus économe possible.

Il nous faudra donc veiller à une utilisation raisonnée de l'eau chaude, du chauffage limité à 19 °, de la coupure des éclairages dans les locaux inoccupés ...

La participation des personnels et des utilisateurs est un atout essentiel et nous comptons sur le civisme de chacune et de chacun pour que ces mesures soient les plus respectées possibles.

Sans remettre en question la sécurité des personnes, l'éclairage public sera aussi réduit à des plages horaires plus courtes.

L'installation de lampadaires avec des ampoules LED est à l'étude. Au vu du nombre important de ces infrastructures, elle pourrait se faire par tranche.

La stratégie de rénovation des bâtiments (cabinet médical, écoles ... ) est en marche pour une meilleure efficacité énergétique.

Nous continuons en ce sens pour diminuer au mieux nos dépenses d'énergie. Inscrivez-vous dans cette même démarche, merci.

## MAËVA DORSILE : 2022 UNE ANNÉE EN BRONZE ET EN ARGENT.

La Velloise de 20 ans Triple médaillée aux championnats de France de Triple saut a conclu sa saison avec une première médaille internationale pour sa première sélection en équipe de France d'Athlétisme.

Une année sportive débutée en salle avec une première médaille de bronze à l'occasion des championnats de France Espoir (U23) à Lyon puis enchaînée avec une première participation aux championnats de France Elite en salle à Miramas où elle terminera au pied du podium.

A noter qu'à Lyon, elle a sauté au-delà des 13 m (13,01m).

Pour la saison estivale, la perle berrichonne battra son record en sautant à 13,28m dès les premiers meetings de qualification (le 15 juin 2022 à Limoges), ce qui lui permettra de se qualifier pour ses premiers championnats de France élite en extérieur. Frustrée de sa 4ème place à Miramas en salle, elle a tout donné pour glaner sa première médaille chez les plus grands à Caen (Elite toutes catégories).

Une semaine plus tard, Maëva ramènera une médaille d'argent des championnats de France espoir (U23) avec un saut tout proche de son record (2cm).

La saison ne se terminera pas là, en effet Maëva sera appelée en équipe de France à l'occasion des championnats méditerranéens U23 à Pescara en Italie.

Pour son entraîneur Vellois, Didier TUAL, « *c'est la cerise sur le gâteau, cette sélection valide cette saison exceptionnelle de Maëva, elle est méritée* ».

Maëva n'ira pas à Pescara faire du tourisme,

en effet, elle reviendra de son premier RDV international avec une médaille d'argent. Un palmarès élogieux à 20 ans.

Avec une grande marge de progression, Maëva peut espérer aller encore plus loin et devenir une athlète de haut niveau représentant l'Indre et la France à l'international.

**Nous adressons toutes nos félicitations à Maëva et sommes de tout cœur avec elle pour ses futurs records.** Une petite cérémonie lui sera consacrée lors des vœux du Maire en janvier prochain.





## NUMÉRISATION DU CIMETIÈRE

*Un service en voie d'informatisation.*

Toutes les informations qui concernent la gestion du cimetière doivent être enregistrées dans un logiciel informatique pour une meilleure gestion.

Après une mise à jour du logiciel existant mais inexploité depuis plusieurs années, une partie des membres de la commission cimetière ont été formés à son utilisation.

C'est ainsi que David, Sylvie et Robert recueillent les données existantes (acte de décès, contrat de concession...) et procèdent à leur enregistrement dans le logiciel.

Le nouveau plan topographique réalisé cette année permet de regrouper l'ensemble de ces informations au bon endroit.

### *Dynamiser la gestion*

Tout ce travail va permettre une meilleure gestion des mouvements d'inhumation, d'exhumation, de transfert et d'apporter ainsi aux familles toutes les réponses à leurs questions.

## CANTINE SCOLAIRE

L'année 2022 aura été l'année des changements en terme d'organisation pour la cantine scolaire.

En effet, un tout nouveau système de paiement a été mis en place pour un meilleur suivi des repas pris par les enfants et une facilité de paiement pour les parents.

Après l'achat d'une tablette dédiée et du logiciel nécessaire, le personnel de cantine peut désormais pointer chaque jour les enfants présents. Une facture est ensuite

envoyée aux parents en fonction du nombre exact de repas pris.

Pour ceux qui le souhaitent la facture est automatiquement prélevée. Pour les autres, la possibilité de payer en ligne ou dans un bureau de tabac est offerte. Malgré les fortes augmentations des denrées, de l'électricité ou encore du gaz, la Municipalité a décidé de maintenir des tarifs abordables à tous.

Tarif enfant : 3€ / repas

Tarif adulte : 6€ / repas



## MEDIATHEQUE

« La lecture est la respiration de l'âme »

La Médiathèque est un lieu ouvert à tous, petits et grands. Un grand choix de documents est à votre disposition (romans adultes, policiers, biographie, terroir, documentaires etc ..., romans jeunes, BD, DVD, album jeunesse, documentaires jeunesse); Il est possible de réserver des ouvrages non disponibles dans notre fond en lien avec la Bibliothèque Départementale de l'Indre (BDI)

L'inscription et les prêts sont gratuits, n'hésitez pas à venir, nos bénévoles sont là pour vous accueillir et vous conseiller dans vos choix.

La médiathèque reçoit également les enfants des écoles, accompagnés de leurs institutrices, tous les trimestres.

Il est possible également, si vous le souhaitez d'exposer vos œuvres ou créations, pour cela contacter la médiathèque.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer les permanences. Etre BENEVOLE, c'est donner quelques heures de son temps, ce n'est pas un engagement à plein temps.

La Commune de VELLES, possède une structure agréable, très lumineuse qui ne demande qu'à recevoir du public. Si vous aimez les livres et le contact, VENEZ nous rejoindre.

Se renseigner auprès de la médiathèque aux heures d'ouverture.

Ouverture : le mardi de 16h à 17h30

le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30

Fermeture au mois d'août et pendant les vacances de Noël

Contact : [mediatheque.velles@orange.fr](mailto:mediatheque.velles@orange.fr)  
tél : 02 54 36 32 77

## LES DÉCORATIONS DE NOËL

A l'heure où l'État demande à chacun de faire des efforts pour réduire sa consommation d'électricité, il était inconcevable pour la commune d'investir dans de nouvelles décorations de Noël.

Néanmoins, nous souhaitons donner un nouvel élan à cette décoration afin de profiter joyeusement de cette période de fêtes.

Nous avons ainsi décidé de miser sur le «fait-maison» à partir de récupération.

Ainsi nos cantonniers Dominique et Christophe ont confectionné sapins, bougies, bonhommes de neige ou encore avion afin de créer un décor sur la place mais également à certaines entrées de la commune.

Cette action qui s'inscrit également dans notre démarche écologique sera reconduite l'année prochaine avec la conception de nouveaux décors pour habiller encore plus la commune aux couleurs des fêtes !



## LE CASSE-TÊTE DES ESPACES VERTS

Depuis que la France s'est engagée dans un processus de sortie du Glyphosate, beaucoup de communes rencontrent de grandes difficultés à gérer l'entretien de leur territoire.

Et notre commune n'échappe malheureusement pas à celle-ci.

Avec une superficie de 63,09 km<sup>2</sup> soit la 5ème commune de l'Indre, difficile pour nos 2 cantonniers d'être partout au même moment puisque malheureusement tout pousse partout en même temps.

En effet, sur une période très courte, trottoirs, cimetières, bas-côtés, fossés...tous ces endroits ont besoin d'un entretien de plus en plus régulier depuis qu'il est interdit d'utiliser le glyphosate pour ralentir la pousse des mauvaises herbes.

Et bien que l'utilisation de la griffe soit tout à fait possible, on peut facilement comprendre que le temps de travail ne sera pas le même que lors d'une pulvérisation de produit.

C'est pour ces différentes raisons qu'il est compliqué pour toutes les communes de trouver LA solution. On peut voir que même

des communes plus grandes et surtout ayant plus de personnels dédiés aux espaces verts, se retrouvent avec des quartiers ayant des herbes hautes sur les trottoirs.

Quelques communes de France ont fait le choix de mettre en place un arrêté communal obligeant les habitants à entretenir le devant de leur habitation.

Bien que nous n'envisagions pas d'en arriver là, il est vrai qu'avec le concours de tous il est plus simple d'arriver à un objectif commun : qu'il soit bon de vivre dans notre commune !

Alors n'hésitez pas à donner un petit coup de main à nos cantonniers en désherbant devant votre maison ou en débroussaillant le fossé jouxtant votre habitation.

De notre côté, des réflexions sont faites sur l'achat de nouveaux matériels d'entretien, permettant un gain de temps considérable pour le désherbage des allées du cimetière et certains trottoirs. Une démonstration a eu lieu en fin d'année et ce sujet sera rapidement mis sur la table du conseil municipal.



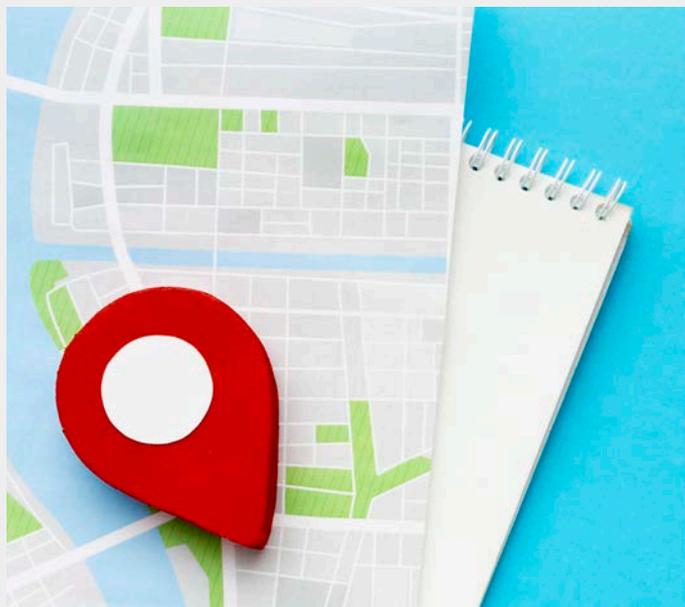
## MISE EN CONFORMITÉ DE L'ADRESSAGE

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, et des bâtis qui y sont situés, référencés par un numéro. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services, qui concerne les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (recensement, gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement, collecte de taxes).

Un adressage complet est également indispensable pour le déploiement de la fibre sur notre commune.

Or, les services concernés ont identifié que de très nombreuses adresses étaient incomplètes sur notre commune.

En effet, certaines habitations n'ont pas de numéro, d'autres tout simplement pas de voie...



Afin de réaliser un adressage complet et en conformité avec les normes AFNOR recommandées, nous avons choisi d'être accompagnés par un service dédié de LA POSTE.

Depuis septembre, trois audits ont été réalisés

et des préconisations nous ont été données afin de faire valider l'ensemble des adresses de notre commune.

Nous choisissons systématiquement les solutions qui permettent de changer le moins d'adresses possibles. Ainsi dans le centre de Velles, les adresses ne subiront pas beaucoup de changement. Seules les rues dans lesquelles des incohérences ont été remarquées subiront quelques ajustements.

En extérieur de la commune, là où il y a le plus de problème d'adressage, la numérotation métrique sera privilégiée comme nous le conseillent les services de La Poste afin de garantir une continuité dans les années à venir.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour vous présenter les différents changements et ce que cela entraînera à votre niveau.

## UN NOUVEL AFFICHAGE ET UN PROGRAMME D' ACTIONS POUR LE SMABB

Situé au 2, rue des anciens combattants, à VELLES, le SMABB, Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de la Bouzanne, est chargé de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations pour les 4 EPCI qui le composent.

Un programme d'actions de 5 ans, le Contrat Territorial Milieux Aquatiques de la Bouzanne 2022-2026, a été validé par arrêté préfectoral n°36\_2022\_04\_11\_0002. Des travaux de restauration écologique, déclarés d'intérêt général et approuvés par les riverains concernés, devraient voir le jour dès l'été 2023 sur le Gourdon et le Creuzançais avec la participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région Centre-Val-de-Loire.

Aussi, le SMABB a fait installer une nouvelle enseigne pour être mieux identifié sur le territoire.

Allison Dorangeon, secrétaire-comptable, et Perrine Vadnal, chargée de mission rivières, vous accueillent désormais les lundietmardi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 12h.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités du SMABB ainsi que des informations sur ses missions et la gestion des cours d'eau sur son site Internet : [www.smabb-bouzanne.fr](http://www.smabb-bouzanne.fr).



# SMABB

Syndicat Mixte pour l'Aménagement  
du Bassin de la Bouzanne

**S.M.A.B.B.**  
**Syndicat Mixte pour  
l'Aménagement du  
Bassin de la Bouzanne**

02 46 86 97 73

*Président :*  
Michel FOISEL



[contact@smabb-bouzanne.fr](mailto:contact@smabb-bouzanne.fr)

*Bureau :*  
Philippe ROUTET (1er VP),  
Pascal CHAMBEAU (2ème VP),  
Bernard FOULATIER (3ème VP),  
Jean-Luc RETIF (Secrétaire).

## SIVU

Au cours de l'année 2022, les membres du conseil d'administration ont acté :

- La renégociation des assurances avec une nouvelle compagnie.
- Les travaux du bâtiment de pompage affectés au réseau incendie pour la remise aux normes.

Pascal Chambeau - Président

Didier Duvergne - Vice président, Maire de Luant

## SYNDICAT DES EAUX VELLES-ARTHON-BUXIÈRES D'AILLAC



Lors du comité syndical du mardi 20 décembre 2022, **le Syndicat des Eaux Velles-Arthon-Buxières d'Aillac** a décidé d'appliquer une augmentation des tarifs des abonnements et du prix de l'eau dans un souci d'équilibre du budget.

Ainsi en 2023, les tarifs seront :

Abonnement annuel pour un contrat principal	72,00 €
Abonnement annuel pour un contrat de jardin	36,00 €

#### Prix de l'eau

Tranche n° 1	De 0 à 100 m <sup>3</sup>	1,600 €
Tranche n° 2	De 101 à 250 m <sup>3</sup>	1,555 €
Tranche n° 3	De 251 à 500 m <sup>3</sup>	1,401 €
Tranche n° 4	De 501 à 1000 m <sup>3</sup>	1,225 €
Tranche n° 5	Au-delà de 1000 m <sup>3</sup>	1,089 €

En effet, après 2 ans de déficit comblé par une trésorerie saine et au vu des fortes augmentations du prix de l'énergie et des matières premières (PVC notamment), il était indispensable d'ajuster les différents tarifs.

Par ailleurs, les résultats de l'étude patrimoniale reçus en décembre, indiquent qu'il faut prévoir une rénovation du réseau sur les 10 ans à venir.

***Ainsi les nouveaux tarifs sont le juste prix pour assurer le fonctionnement et continuer à assurer l'avenir !***

## Les tarifs

#### Redevance Assainissement :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sur proposition du Maire, décide de reconduire à compter du 1er Janvier 2023, les tarifs suivants :

Redevance annuelle : 72,42 € HT et 0,98 € HT le m<sup>3</sup> d'eau relevé au compteur, à partir du premier m<sup>3</sup>.

### *L'école de Velles Historique*

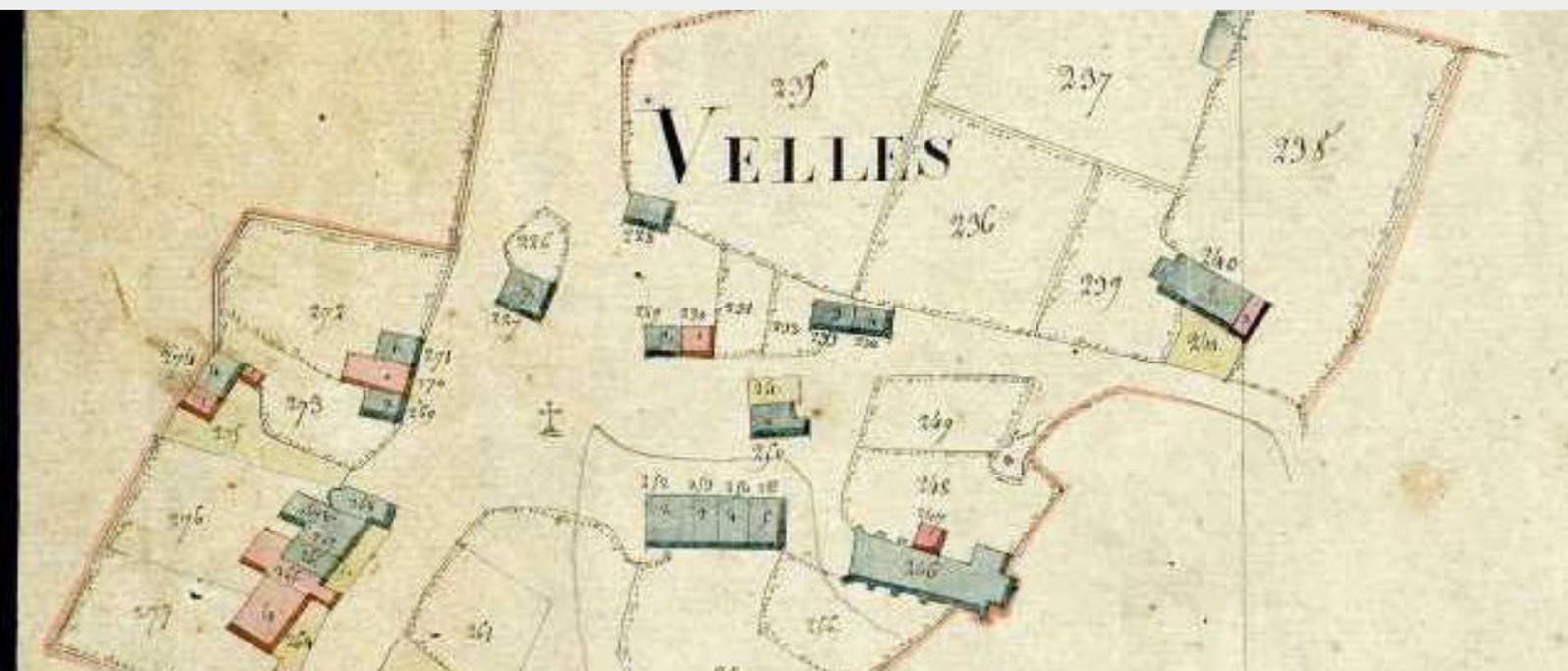
L'école publique de Velles a été créée par la commune, en 1846.

**19 Novembre 1846.**

Une seule classe est dirigée par M. Picaud, le premier instituteur.

La salle de classe se situait dans une pièce du logement de l'instituteur qui recevait en contrepartie une indemnité de logement de la commune.

Ce local n'était nullement approprié à sa destination, mais la commune ne pouvait trouver mieux dans le village. Il n'y avait aucun lieu d'aisance. La place publique servait de cour de récréation.



Sur ce cadastre napoléonien de 1831 les bâtiments de l'école n'existaient encore pas. La salle de classe et le logement de l'instituteur devaient donc être dans une des maisons situées autour de la place.

## Construction de l'école publique en 1855.

Au cours de sa séance du 15 mai 1851, le Conseil Municipal prend la décision de construire une salle de mairie, une école publique constituée d'une salle de classe et du logement de l'instituteur.

Le 18 septembre 1853, le Conseil Municipal décide de l'acquisition d'un terrain, (parcelle 204 dénommée «Le Champ du Château»), appartenant à Mme la Comtesse de Montaigne (terrain sur lequel se situent l'actuelle mairie et la moitié de l'actuelle cour de récréation côté préau), carte ci-contre



# ADJUDICATION DE TRAVAUX.

Le Dimanche 18 décembre 1855, à l'heure de midi, à la Mairie de Velles, il sera procédé à l'adjudication au rabais et sur soumissions cachetées des travaux à faire pour la construction d'une Maison d'École, lesquels sont évalués, non compris une somme à valoir pour dépenses imprévues de 150 fr., à . . . 5,827 fr. 27 c.

Les personnes qui désireront concourir pourront prendre, à la Mairie de Velles, communication des devis, dessins et conditions générales de la construction à exécuter; elles devront déposer à la Mairie, une heure au moins avant celle ci-dessus fixée, leur soumission, rédigée d'après le modèle ci-après, en même temps qu'un certificat de capacité émanant d'un architecte, et une promesse valable de cautionnement; le tout sous une enveloppe cachetée.

Les paquets seront ouverts par le Maire assisté de deux Conseillers municipaux et du Receveur communal.

Velles, le 7 décembre 1855.

Ci-contre  
l'annonce du  
7 décembre 1853  
pour l'adjudication  
des travaux s'élevant  
à la somme de :  
5.827,27 fr.

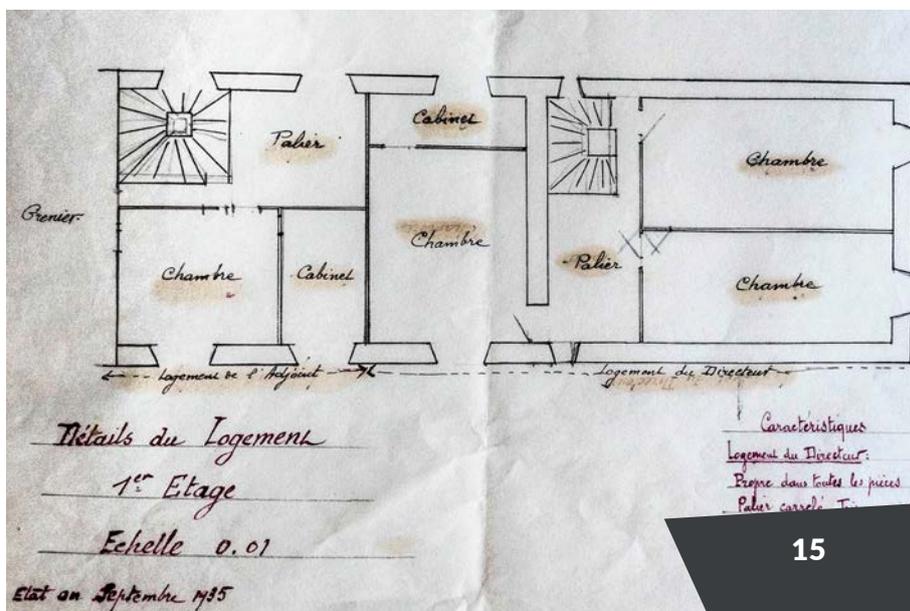
Les travaux de construction se feront au cours de l'année 1854.  
Les élèves intégreront la nouvelle classe le 9 Avril 1855.

Le bâtiment comprend :

Au rez de chaussée : la salle de la mairie, la salle de classe, la cuisine du logement de l'instituteur, un four à pain, un cellier et l'escalier qui conduit à l'étage.

A l'étage : deux chambres et deux cabinets situés seulement au-dessus de la salle de classe et du cellier.

Il n'y a pas d'étage au-dessus de la mairie.



## 1ère Extension de l'école en 1874.

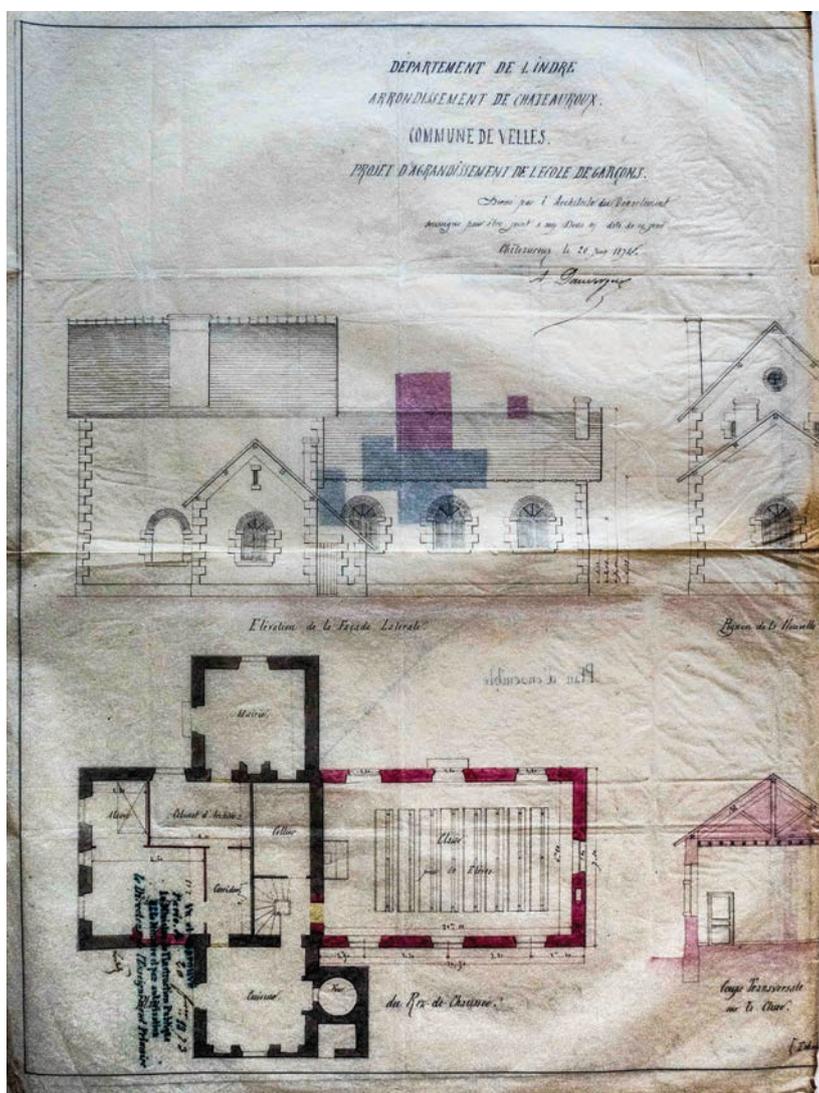
En Juin 1871, suite à la visite de l'Inspecteur Primaire à l'école de Velles, le Conseil Municipal juge qu'aucun travaux n'a été réalisé à l'école depuis 20 ans et que la seule pièce dont dispose l'instituteur au rez-de\*chaussé est vétuste servant à la fois de cuisine, buanderie, boulangerie, salle à manger et que celle-ci peut nuire à la santé de l'instituteur et de sa famille

L'architecte du département est donc sollicité pour établir un projet de création d'une pièce supplémentaire.

Mais après un an de réflexion, en août 1872, le conseil décide l'agrandissement de l'école avec construction d'une classe.

L'ancienne classe servira à l'agrandissement du logement de l'instituteur (une chambre à feu) et de la mairie (un cabinet d'archives) et un couloir.

La construction de la nouvelle classe débutera fin 1873 et sera terminée pour la rentrée 1874 selon les plans de M. Dauvergne, architecte départemental.



## 2ème Extension de l'école en 1900

En 1898-1899, l'école de garçons compte un effectif de 76 élèves, effectif qui continuera à augmenter les prochaines années. La classe est devenue bien trop petite pour accueillir tous ces élèves et la santé de l'instituteur est mise à mal.

Ainsi, le 26 mai 1899, le Conseil Municipal demande la construction d'une deuxième classe, du logement de l'instituteur adjoint et de dépendances.

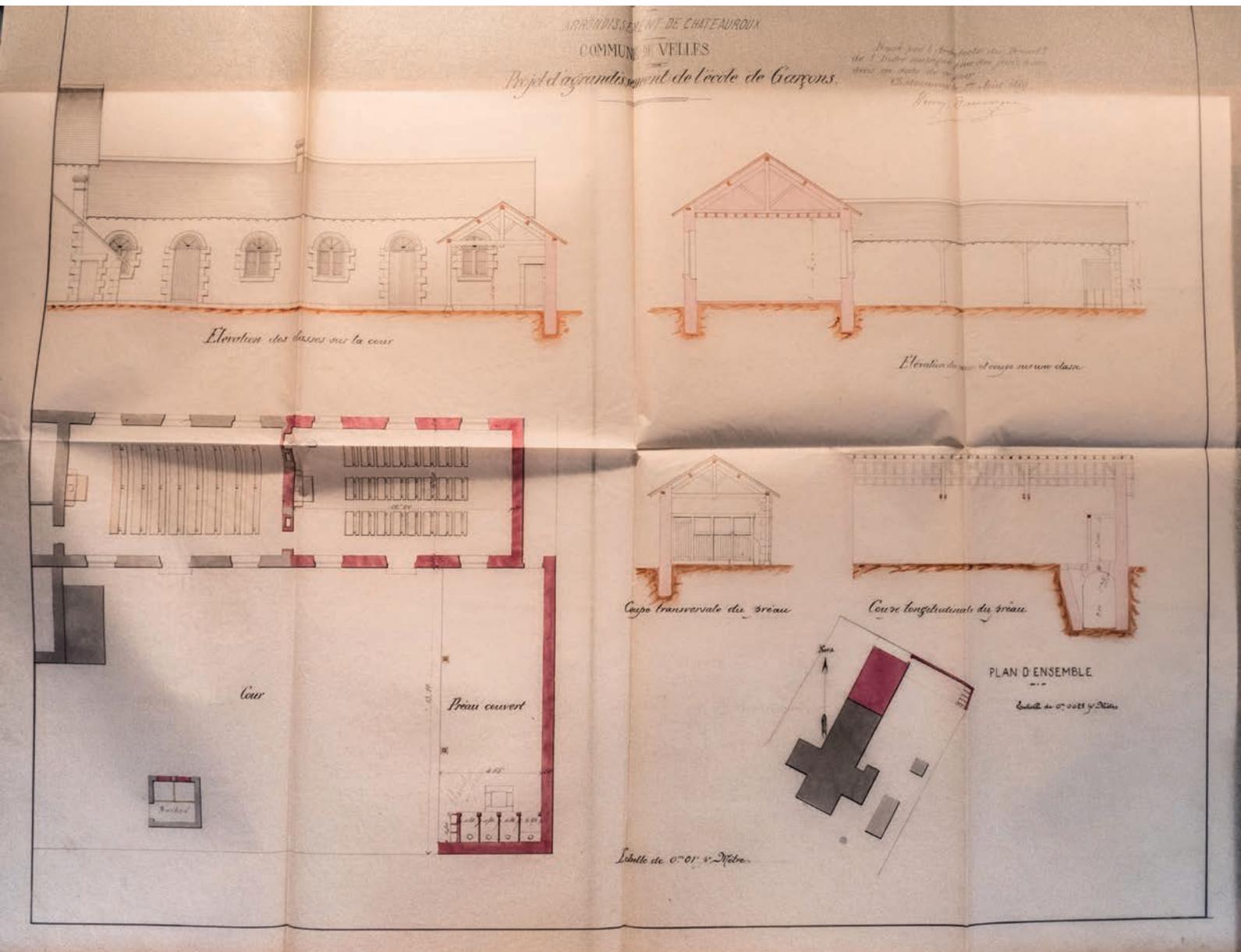
Le 13 août 1899, le Conseil Municipal adopte le projet et le devis de l'architecte Dauvergne et demande la réalisation du projet la plus prompte possible pour un coût de 10 700 Francs l'État prenant 5 600 Francs à sa charge.

La classe construite en 1874 sera rehaussée d'un étage, et constituera le logement du 2ème instituteur.

La classe existante sera prolongée par la nouvelle classe.

Entre les deux classes, un vestibule avec deux escaliers qui permettront l'accès à l'étage et aux deux caves creusées sous la nouvelle classe.

Le préau existant sera surélevé.



Actuellement, l'aspect extérieur du bâtiment «école de garçons» construit en 1900, n'a pas subi de modification.

## RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

Depuis le début juillet, les entreprises BENARDEAU pour le gros œuvre, PASQUET pour la charpente-couverture, MOREAU pour les menuiseries extérieures, BHM pour les menuiseries intérieures, bois doublage plafonds et isolation, DAUNY pour le carrelage-faïence, COULEUR DÉCO pour les peintures - sols souples, EIFFAGE pour l'électricité, BRUNET pour la plomberie chauffage et ventilation, s'affairent pour la réhabilitation énergétique de l'école maternelle.

Malgré des contretemps et des travaux supplémentaires comme la réfection complète d'un pan de couverture, ces entreprises ont fait le maximum pour livrer un chantier fini, le jour de la rentrée des vacances de Toussaint, le 7 novembre dernier.

Tous ces travaux sont supervisés par l'Atelier ALASSOEUR et COMBIOSOL (Maîtres d'Œuvre), assistés du bureau de Contrôle de la SOCOTEC.



Parallèlement, les travaux continuent avec la rénovation énergétique de l'école Primaire.

Ils devraient se terminer pour la fin de l'année.

## LE POINT SUR L'INSTALLATION DE LA FIBRE.

L'implantation d'une armoire optique a été réalisée en septembre. Les travaux de tirage de câbles et la pose des boîtiers fibre optique sont prévus pour la fin de l'année.

Cependant les travaux de génie civil seront déterminés par le département et en attente des signatures du PMV, (Panneau à Message Variable).

La date de la fin du déploiement sur notre commune est fixée approximativement pour août 2023.

Pour en savoir plus : [lafibre36.fr](http://lafibre36.fr)



L'armoire de la route de Mosnay

## ARRÊT-MINUTE PRÈS DU RESTAURANT «LA CHAVOCHE»

Pour plus de sécurité, nous avons installé un arrêt-minute à proximité du Bar-Restaurant-FDJ «La Chavoche».

Nous vous invitons à l'utiliser le plus possible, afin de ne pas encombrer la circulation, merci.



## TRAVAUX DE VOIRIE

Afin d'assurer une meilleure sécurité de circulation, des travaux ont été effectués, sur les accotements de la route de Chambon ainsi que sur la route de Ratz entre Blésais et Forges.



Route de Chambon

Les accotements ont été comblés et stabilisés par un apport de granulats, pierres cassées suite à la réfection de la voirie réalisée en 2019.



Route de ratz



## RÉHABILITATION ÉLECTRIQUE DU CLOCHER

A la suite de l'orage de juin dernier, le circuit ainsi que le coffret de commande électrique alimentant les cloches et l'horloge de l'Eglise Saint Etienne ont été endommagés.

Une réhabilitation était devenue nécessaire.

Le Conseil, par la délibération du 30 septembre 2022, a adopté la mise en conformité électrique par les Ets Bodet, pour une somme de 6.744,00 € H.T.

Les travaux ont été effectués fin décembre, ce qui permet de retrouver le bon fonctionnement du clocher.



## REPLACEMENT DES PROTECTIONS DES POTEAUX

Les protections des poteaux des paniers de basket présents dans la cour de l'école avaient fait largement leur temps.

Ils n'assuraient plus du tout la sécurité de nos enfants, ils ont donc été remplacés en mai dernier.

Prochainement, ce sont les buts de foot qui auront le droit à un petit relooking avec une nouvelle peinture et des filets flambants neufs !



## LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE

L'ancienne garderie devenue trop vétuste (Préfabriqué des années 60) est démolie en septembre 2021.

Après l'étude d'un remplacement par des modulaires (1<sup>er</sup> projet abandonné par le Conseil), un nouveau projet (bâtiment à ossature bois) est acté par le Conseil Municipal.

Le plan de financement prévisionnel est validé par les délibérations du 2 mai et du 1er décembre 2022 pour un montant de 661 185 € TTC

Les subventions déjà obtenues de la DETR et de la CAF s'élèvent à 424.766 €

La différence de 236 419 € sera réglée par des fonds propres et/ou un emprunt bancaire.



D'une superficie d'environ 170 m<sup>2</sup>, cette nouvelle garderie se composera d'un dortoir de 16 m<sup>2</sup>, d'une salle d'activités de 87 m<sup>2</sup>, les sanitaires, l'office, les dégagements et les rangements divers compléteront cette structure basée sur les économies d'énergie, avec la pose de modules photovoltaïques sur la moitié de la toiture.

La construction débutera normalement au premier trimestre 2023 pour s'achever courant octobre.

## COMMERCE MULTI-SERVICES

Il a été décidé de remplacer les huisseries de l'épicerie et du bar restaurant «Cécibon» pour un montant de 10 391 €. Les travaux seront effectués par les «Menuiserie de la Forge» - Le Poinçonnet

## DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Lors de l'année scolaire 2021-2022, les élèves de l'école ont continué de travailler sur la biodiversité.

Dans cette optique, ils ont continué à s'occuper de l'apiscope mis en place l'année précédente tout en protégeant l'environnement des abeilles qui est très fragile.

Malheureusement, malgré les bons soins prodigués par nos écoliers, un acarien (le varroi) s'est invité dans l'essaim qui a causé sa perte.

Il a donc fallu tout reprendre à zéro. Un nouvel essaim est arrivé à l'école et tout le monde croise les doigts pour que l'expérience dure le plus longtemps possible cette fois-ci.

Les éco-délégués, élus par les élèves de grande section à CM2, prennent leur rôle très à cœur pour gérer les différents projets sur la biodiversité.

De plus le plus gros projet de l'année a été le chantier pédagogique qui a permis la création d'un jardin ouvert à tous.

En effet, en partenariat avec une classe de 2<sup>de</sup> professionnelle «nature jardin et forêt» du lycée

agricole (EPLEFPA) dirigée par Mme PUJOLLE Emelyne, un jardin a vu le jour le 20 mai dernier en face de l'école.

Après une période de réflexion et de proposition d'implantation, les élèves de seconde sont venus jouer le rôle de tuteurs auprès de nos écoliers et tous ensemble ils ont fait apparaître 4 espaces de plantations (légumes, herbes aromatiques, fleurs...) et des structures d'accueil de la faune (hôtel à insectes, nichoir, mangeoire, cabane à hérisson).

La cohésion entre les petits et les adolescents était touchante à voir et tout le monde garde un très joli souvenir de cette journée !

Le jardin continue sa vie et se modifie au gré des saisons. Si vous ne l'avez pas encore visité, n'hésitez pas à y aller faire un tour.

Une fois les travaux de la garderie terminés (voir page 21), d'autres aménagements seront réalisés autour de ce jardin. (Plantation, mobilier urbain...)





## Les évènements passés et à venir

Après 3 ans d'absence, le spectacle de Noël a fait son retour le 11 décembre 2022.

Nous remercions les couturières de l'association "fil en fleurs" pour leur travail sur les costumes des enfants.

En préparation du voyage prévu en 2023, le thème de cette année était...la mer !

En effet, l'ensemble des élèves (de la petite section au CM2) vont découvrir la Bretagne et plus précisément POULIGEN lors de la classe découverte du 15 au 17 mai.

Une grande première pour l'école d'emmener l'ensemble des élèves quelle que soit la classe !



Félicitations à toute l'équipe enseignante pour ce joli spectacle !!

Nous en profitons également pour les remercier de leur implication et leur aide dans cette période de travaux

**SAMEDI 28 MAI 2022**

**Velles commémore le 80ème anniversaire de la mort du Capitaine Jean Pierre REINACH**

*Souvenons-nous, il y a 80 ans, dans la nuit du 29 au 30 mai 1942, un tragique accident avait lieu lors du largage, d'un parachutiste sur le territoire de la commune.*

## Les faits

Au petit matin du 30 mai, Chemin du Guignier, Honoré BEURIER, Cultivateur découvre dans son champ en face de sa ferme le corps sans vie d'un parachutiste.

Les documents retrouvés sur son corps révèlent une identité inconnue.

Et ce n'est que 3 ans plus tard, en 1945, que sous l'impulsion du Maire de l'époque, M Pierre LAVAL, sera découverte la véritable identité de ce parachutiste.

Il s'agissait de Jean-Pierre REINACH, né le 27 mars 1915 à Paris.

Tout ce drame est reconstitué dans le livre de Christian TESSIER paru aux Editions «La Clé du Chemin» et disponible auprès de l'Atelier Histoire de Velles au prix de 12 €.

## La Commémoration

Sous l'impulsion de Christian TESSIER, Président des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Puy de Dôme aidé par l'Atelier Histoire un projet de commémoration est décidé.

Pour rendre hommage à cet agent du BCRA (Bureau Central de Renseignements et d'Action), une collaboration étroite entre Christian TESSIER (de l'AFMD du Puy de Dôme et Gilles GUILLAUME le Président de l'Atelier Histoire de Velles va aboutir à l'organisation de cette journée de Commémoration.

Pour ce faire, un appel est lancé au Délégué du Souvenir Français de l'Indre, M. Jacques GAULTIER, qui spontanément offre ses services pour la confection d'une plaque en hommage à ce résistant et propose de l'apposer sur la stèle du Souvenir Français, place de Verdun.

Dès 14 h. 00 en ce samedi 28 mai, les membres de l'Atelier Histoire, du Conseil municipal et du Souvenir Français accueillent les familles REINACH-BRICE et BALSAN.

Après le mot de bienvenue du Président de l'Atelier Histoire, Gilles GUILLAUME, les familles assistent à la conférence de Christian TESSIER qui relate avec précision les faits historiques de cet évènement du 30 mai 1942.





#### Remerciements aux :

Familles : REINACH, BRICE, DROISSANT, BALSAN, au Général BOURRIER, ainsi qu'au Capitaine Jean EVRIN pour leur participation active à cette commémoration.

A 16 h.00 c'est l'ouverture officielle de la Cérémonie, place de Verdun en présence de plus de 150 personnes (porte-drapeaux, autorités militaires, élus et représentants des associations locales).

Sous le commandement du maître de cérémonie : Pascal COLIN, assisté de la speakerine Sylvie ROQUET, la montée des couleurs est effectuée par Jacques KERCKHOVE et Victoire COLIN, pour le dévoilement de la plaque commémorative.

Après l'allocution du Maire, Pascal CHAMBEAU, c'est la dépose de gerbes par ce dernier accompagné de la petite fille du Capitaine REINACH, Jocelyne BRICE et de Christian TESSIER pour les A FM 63.

Le tout sous l'assistance de la musique du Réveil Vellois et de la Chorale de Velles Canto.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité clôturait cette émouvante manifestation.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022

Après le rassemblement place de Verdun et un hommage devant la stèle du Capitaine REINACH, c'est en cortège que les associations patriotiques, AFN et Souvenir Français, les porte-drapeaux, les élus, le Réveil Vellois et le public se sont rendus au monument aux morts du cimetière.

Après le dépôt de gerbe et l'appel aux morts pour la France, le Maire Pascal CHAMBEAU, entouré de ses Adjointes et Conseillers, procédait à la lecture de la lettre du ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Et c'est toujours en cortège et sous la conduite du maître de cérémonie Denis COLIN et des musiciens du Réveil Vellois que tous ont regagné la salle des fêtes pour le vin d'honneur offert par la Municipalité.



## DISTRIBUTION DES COLIS, LES 9-10 ET 11 DÉCEMBRE

Cette année encore la municipalité, par l'intermédiaire de son Maire et de ses Conseillers, associés aux membres du CCAS ont procédé à la distribution des colis de Noël les 9 10 et 11 décembre.

Plus de 200 colis ont été confectionnés à partir de produits achetés auprès de nos commerçants locaux et distribués aux Velloises et Vellois de plus de 70 ans.

Quatre coffrets ont été également offerts aux anciens résidants en maison de retraite.



## LA VIE ASSOCIATIVE AVEC

### LE FOYER RURAL DE VELLES

C'est avec le plus grand des plaisirs que je préside cette association le Foyer Rural de Velles qui a 55 ans cette année.

Pour porter des valeurs comme le bénévolat et l'entraide, qui sont primordiaux dans le monde actuel, il faut que des personnes participent. Et bien : Le Foyer Rural de Velles en est la preuve.

Je tiens avant tout à remercier toute l'équipe qui travaille d'arrache-pied avec moi pour que chaque section, chaque événement soit à la hauteur de votre exigence. Le Foyer Rural a toujours fait en sorte que les jeunes soient occupés à des activités extrascolaires.

Certaines activités existent depuis plus de 50 ans. Venez les découvrir avec nous.

Le Badminton, le Handball, le Cross training (fitness), le Yoga, la marche ou le VTT.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année Repas des anciens, marche, soirée entrecôtes frites, brocante du 8 mai, randonnée VTT, Loto et marché de Noël.

Dans les manifestations. Une date à retenir absolument pour l'année à venir : le **12 février 2023 pour la 50<sup>ème</sup> marche du FR Velles.**

Je veux sincèrement que le Foyer Rural continue à accompagner, à occuper les jeunes et les moins jeunes le plus longtemps possible et que tous trouvent de la cohésion, de la solidarité qui les marquent tout au long de leur vie.

Nous vous attendons soit en tant que licencié, et/ou en tant qu'organisateur, dirigeant dans une de nos activités sportives ou festives organisées tout au long de l'année.

**VENEZ NOUS REJOINDRE**

Le Président - Jean Philippe ALEXANDRE

## LE BADMINTON DE LOISIRS

Le jeudi de 19h à 21H à la salle Multisports

Animé par Anthony RIAUTET

Anthony RIAUTET : 06 66 46 06 04

Cotisation 10€/an (carte du foyer comprise)



## YOGA

Le jeudi de 19h15 à 20h45 à la salle des fêtes

Animé par Chantal MIRLEAU

Valérie ALEXANDRE : 06 40 39 09 07

Cotisation 75€/an (carte du foyer comprise)



## LE CROSS TRAINING

Le jeudi de 19h45 à 20h45 à la salle Multisports

Animé par Karine DRIANO

Karine DRIANO : 07 83 06 72 02

Cotisation 90€/an (carte du foyer comprise)



## LE HANDBALL DE LOISIRS

Le vendredi de 20h45 à 23h à la salle Multisports

Laëtitia CHARRIER : 06 81 48 63 02

Cotisation 10€/an (carte du foyer comprise)



## RANDONNÉE - MARCHÉ

Les dimanches matins

Antoine COMPIN: 06 30 22 06 44

Cotisation 39€/an (carte du foyer comprise)



## VTT - CYCLOSPORT - CYCLOTOURISME

Christophe TURPIN : 06 82 68 70 89 Cotisation

VTT CycloTourisme 55€/an

Cotisation VTT CycloSport 90€/an

(carte du foyer comprise)



## MANIFESTATIONS 2023

### La randonnée de Velles 12/02/2023

C'est la 50ème marche organisée par le Foyer Rural de Velles. Pleins de surprises et d'innovations pour marquer cette journée exceptionnelle avec un parcours inédit. Inscriptions le jour au local technique

### Soirée Entrecôte frites 8/04/23

Soirée dansante animée par un DJ pour passer un bon moment entre amis ou en famille.

### Brocante du 08 mai

Certainement l'une des plus grandes du département, la brocante attire près de 300 exposants et environ 3000 chineurs !

Des manèges sont installés pour les enfants et des stands de restauration sont à votre disposition.

### Randonnée VTT 18/06/23

Sur des tracés allant jusqu'à 60km, plusieurs circuits sont proposés pour les grands et les plus petits.

L'occasion rêvée pour découvrir des itinéraires pour vos sorties à Vélo.

## L'ATELIER HISTOIRE DE VELLES

Samedi 29 janvier 2022, à la salle des fêtes, l'Atelier Histoire de Velles tenait son Assemblée Générale en présence d'une cinquantaine de personnes.

Une projection vidéo a rendu hommage aux disparus de l'année écoulée (Le Président Pierre ALASSOEUR, et les membres Raoul TIDIÈRE, François BRUNAUD et Marcel GUILLEBAUD qui avaient évoqué leurs souvenirs de jeunesse, lors de vidéos devant la caméra).

Puis la projection se poursuivait par les sujets en cours de recherche comme : l'affaire du parachutiste en 1942, les Cavalcades velloises, l'immigration des familles italiennes dans les années 30.



De G à D : Serge BALLEREAU, Sylvie ROQUET, Antoine COMPIN, André LALLEMAND, Gilles GUILLAUME, Séverine BLANCHET et Robert PASQUIET / Manque sur cette photo : Serge BERGEAL

### Les Causeries

Le samedi 30 avril Robert Pasquiet a fait revivre la Manufacture des tabacs et le 29 octobre c'était au tour de Gilles Guillaume qui nous invitait à venir découvrir l'histoire de la Manufacture de drap Balsan.

Ces causeries rassemblent toujours une fidèle assistance et pour celle de Gilles, la salle des Anciens n'était pas assez grande pour recevoir plus de 60 personnes, certaines étant obligées de repartir.

Le samedi 28 mai l'Atelier Histoire de Velles (assisté par le Souvenir Français, de Christian Tessier de l'AMD 63, et de la Municipalité) a organisé un hommage au parachutiste Jean-Pierre REINACH pour le 80ème anniversaire de sa mort sur le territoire de la commune (lire le compte rendu en page 24).

La prochaine Assemblée Générale est programmée pour le samedi 28 janvier 2023 à la salle des Fêtes.

L'ensemble des membres du bureau est à l'écoute de vos suggestions pour, avec vous, étudier, valoriser et faire partager le patrimoine de notre commune.

Contact : 06 79 04 02 87 ou atelierhistoirevelles@gmail.com

Suivez-nous sur YouTube : atelierhistoirevelles

## La Sainte Cécile du Réveil Vellois

Dimanche 27 novembre, après la messe, le Réveil Vellois, en défilé s'est rendu au cimetière pour déposer une gerbe au monument aux morts, en hommage à tous les musiciens décédés.

Au retour, et après une aubade au public, réuni devant la résidence Aimé Mercier (ancien chef de musique décédé en 1987), le cortège se rendait à la salle de musique, toute proche.

Là, se déroulait la traditionnelle remise des médailles.

Cette année, seize musiciens ont été récompensés de leur fidélité par des médailles et diplômes remis par Robert Pasquiel, Adjoint au Maire, et Valérie Jugy professeure de musique et Présidente de la Chorale Velles Canto.



## Les activités et les projets du Réveil Vellois

### 35 sorties en 2022.

Composée de 35 musiciens, l'association a participé à 35 sorties dans l'Indre, la Creuse, le Cher et l'Allier.

Elle anime également les fêtes et activités velloises

Contrairement à d'autres associations, des jeunes constituent une base d'avenir pour le Réveil Vellois.

Depuis la rentrée, des cours de solfège sont dispensés chaque vendredi de 19 h.30 à 20 h. 30 par Valérie Jugy, professeure de musique.

Le Réveil Vellois est souvent sollicité par le Département pour animer certains matchs de National 3 de la Berrichonne Football, prestations très appréciées par les supporters.

### Un projet de soirée Bodéga

Aux beaux jours, à une date non encore déterminée, le Réveil Vellois a le projet d'organiser une soirée Bodéga avec restauration animée par lui-même et trois autres Bandas amies.

## Les médaillés de l'année

### 5 ans de présence

Aloys BATAILLE  
Clément DORANGEON  
Christine THÉVENET  
Damien VILLENEUVE

### 10 ans de présence

Raphaël MAGNIER

### 15 ans de présence

Stéphanie LEGUEN  
Sandra NACU

### 30 ans de présence

Carole ALABERGÈRE  
Jean Marc LALEUF  
Nicolas LALEUF

### 40 ans de présence

Bruno DORANGEON

### 50 ans de présence

Roger LAGOUTTE  
(Président de l'Association)

### Médaille Vétérans simple

Francette BRISSE  
Yves COUSIN

### Médaille Vétérans étoilés

Richard AGEORGES  
Roger LAGOUTTE

## LE SOUVENIR FRANÇAIS

Les responsables du Souvenir Français ont procédé comme chaque année, à la Toussaint au nettoyage des tombes des soldats «Mort pour la France», aux cimetières de VELLES, MOSNAY et ARTHON.

Pour le fleurissement du 1er novembre, une cinquantaine de Chrysanthèmes a été déposée, sur les tombes des soldats ainsi que sur la stèle du Capitaine REINACH, grâce aux plantations personnelles de Jacques KERCKHOVE.

Outre la participation active à la commémoration du 28 mai, le Souvenir Français a participé aux manifestations patriotiques à Ardentes, Neuvy St Sépulcre et Le Poinçonnet.

Le Souvenir Français a réglé intégralement la confection de la plaque dédiée au Capitaine REINACH.



### Le nouveau bureau se compose comme suit

*Président VELLES* / Denis COLIN

*Vice-Président MOSNAY* / Didier LAMY

*Vice-Président ARTHON* / Henri CHARLEMAGNE

*Secrétaire* / Marie Lise FALBA

*Secrétaire Adjoint* / Jacques KERCKHOVE

*Trésorier* / Ghislain CHIGOT

*Trésorier Adjoint* / Jean-Jacques RAMBAULT

### *Porte Drapeau VELLES*

Bruno BOULBON

### *Porte Drapeau MOSNAY*

Didier LAMY

### *Porte Drapeau ARTHON*

Marie Lise FALBA

## L'UNC - AFN PO TOE OPEX

Le 5 décembre, l'Union Nationale des Combattants rendait hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, square du Général De Gaulle à Châteauroux.

A cette occasion, le porte-drapeau Patrick FERRARESE, en soutien avec le Souvenir Français de Velles Mosnay Arthon représentait le Souvenir Français de Châteauroux Métropole-Déols-Coings.



Lors d'une autre manifestation, en hommage aux Harkis, Philippe FERRARESE officiait en tant que porte drapeau de la section du 209ème section des Médaillés militaires de Châteauroux-Déols.



**Chez les FERRARÈSE, c'est une histoire de famille puisque Jérôme le père, est un illustre militaire, décoré de la Légion d'honneur en 2017, à Velles lors d'une émouvante cérémonie.**

Bien qu'habitant Châteauroux, Jérôme Ferrarèse est un enfant de Velles, où il est arrivé, avec ses parents, à la ferme des « Chaumes », en 1937. Il n'avait que 9 mois. Une partie de sa famille y réside toujours, dans la maison familiale du bourg. Et il préside l'association des anciens d'AFN depuis trente-cinq ans.

Comme de nombreux jeunes Français de sa génération, Jérôme Ferrarèse a passé vingt-quatre mois en Algérie. Plein d'énergie et de sang-froid, il s'est distingué lors de toutes les opérations de son escadron. Ces actes de courage lui ont valu la croix de la Valeur militaire, avec étoile de bronze, à deux reprises ; il est titulaire de la Médaille militaire, depuis 1972.

Une nouvelle distinction lui a été attribuée. Vendredi matin, lors des cérémonies du 14 Juillet, il a reçu les insignes du grade de chevalier de la Légion d'honneur. La médaille lui a été remise, devant la stèle du Souvenir français, par le général Bourrier, en présence de la Municipalité de Velles et de nombreux représentants d'associations d'anciens combattants, dont une vingtaine de porte-drapeaux.

Le Réveil Vellois a assuré toutes les sonneries réglementaires et interprété La Marseillaise.

*Extrait de l'article d'Antoine Compin NR du 17 07 2017*

Jérôme lance un appel à venir rejoindre l'Association comme l'ont fait :

Gilles **CARANTON** (Maire d'Ardentes), Marie Thérèse **MAUGRION**, Marylise **FALBA**, Marie Thérèse **LEPERS**, Liliane **SMEETS**, Raymond **DORANGEON**, Maurice **PLANTUREUX**, Patrick et Philippe **FERRARÈSE**, Laurent et Thierry **POUVREAU**, Alain **SERPAUD**.

Contact au 02 54 34 65 51



## DE FIL EN FLEURS

Les membres de l'Association « De Fil en Fleurs » se sont réunis pour leur Assemblée Générale le 7 novembre 2022. Cette Association regroupe, parmi ses membres, 12 couturières bénévoles qui se retrouvent chaque lundi dans des locaux communaux.

Actuellement, elles réalisent quelques costumes pour le spectacle de Noël des élèves des écoles de la commune de VELLES .

Cette année, l'Association a organisé, en partenariat avec la Municipalité, le voyage des Maisons Fleuries le 11 juin dans le Périgord Noir avec découverte des jardins d'eau de Carsac-Aillac, repas au restaurant Malleville à La Roque Gageac et visite de la grotte de Maxanges . Entre chansons et petites histoires le retour s'est effectué dans la bonne humeur.

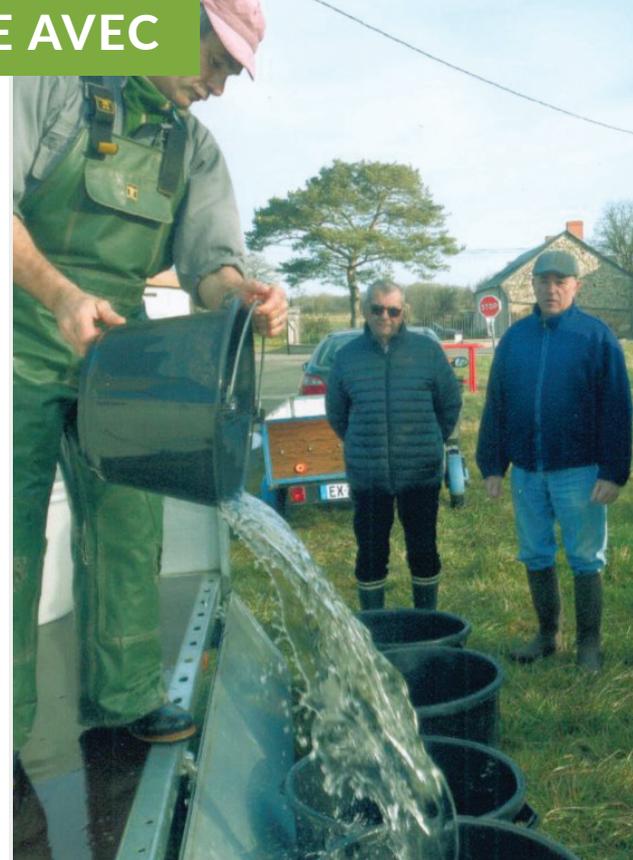
Un dîner a été servi à la salle des Fêtes pour clôturer cette belle journée.



Prochaines manifestations pour 2023 :

Le 25 mars Dîner-spectacle cabaret avec le « Kabaret JordanAlexis », transformistes

Le 10 juin voyage des Maisons Fleuries (destination non définie)



## LA CARPE VELLOISE

Durant l'année 2022, l'association a procédé à un empoissonnement en carpes et gardons à la mi-février et en truites au début mars.

Avec le soutien de la Municipalité, La Carpe Velloise assure l'entretien de plusieurs kilomètres de rives.

La vente de cartes reste stable et de nombreux échanges entre pêcheurs permettent de constater que notre parcours reste riche et varié en population de poissons.

La carte adhérent est en vente au Multi Services « Cécibon », à la Boulangerie « Norais » et au Restaurant « La Chavoche ».

L'Association tient à remercier les commerçants pour le service rendu.

Contact :  
Frédéric BOTTIN 06 86 82 13 36

## FAMILLES RURALES VELLES

L'Association Familles Rurales de Velles existe depuis plus de 60 ans sur notre commune. Notre association a pour but de rassembler et défendre les familles du milieu rural en leur permettant, sur la base de leur engagement de créer et gérer toute activité ou service qui réponde à leurs besoins localement. Portant les valeurs d'entraide, de participation et de solidarité, c'est dans cet esprit que l'association a mis en place et gère des services indispensables à la vie sur notre territoire tels que le service d'aide à domicile et l'accueil de loisirs.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 7 Octobre 2022, nous remercions les personnes qui ont partagé ce temps de bilan.

Le rapport d'activités et le bilan financier regroupant les services tels que le maintien à domicile et l'accueil de loisirs ont été approuvés par l'assemblée.

En 2021, c'est 14 foyers aidés et 8 salariés au titre du maintien à domicile; Pour l'accueil de loisirs, 2 salariés à l'année et des emplois occasionnels.

La structure accueille vos enfants sur le temps périscolaire, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

au bien vivre sur notre commune, contribue pour les parents à allier vie professionnelle et vie familiale. Notre association fonctionne PAR et POUR les familles et sa continuité nécessite que chacun puisse participer à son fonctionnement, à sa hauteur en fonction de ses possibilités.

L'association est actuellement accompagnée par sa fédération, en partenariat avec la municipalité, consciente de l'importance des services rendus et nous comptons sur votre mobilisation afin de permettre à l'association de reconstituer une équipe et se réorganiser pour en assurer la suite. A ce jour, les activités d'animation ou actions ponctuelles sont suspendues. Les services d'accueil de loisirs et d'aide à domicile sont maintenus le temps de reconstituer une équipe et permettre la remise en route d'un fonctionnement collectif.

Nous vous proposons une rencontre, début février 2023, afin de vous présenter l'association, le mouvement, les valeurs et les possibilités d'action et envisager ensemble l'avenir. Chaque bonne volonté est la bienvenue, cette rencontre n'est pas un engagement mais un temps d'échange, nous vous accueillerons avec vos interrogations, vos idées et ce que vous voudrez nous partager.

Etre bénévole c'est participer à une expérience enrichissante, tant sur le plan personnel que relationnel et social. Nous espérons que les mois à venir vont permettre de trouver de nouveaux bénévoles prêts à s'investir, chacun selon ses possibilités, permettant le fonctionnement des services existants avec la possibilité de mettre en place de nouvelles activités selon vos envies ou besoins.

La représentation théâtrale « le retour du printemps » s'est déroulée le samedi 22 octobre et a été un véritable succès, pour les enfants et les parents. Des rires ont accompagné les acteurs tout au long du spectacle, et le petit goûter servi après la représentation a ravi tout le monde.



## L'ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES : POUSSÉS DE BAMBINS

### **Bureau composé de trois membres**

Présidente : Charlotte GATTULLI (06-75-29-59-94)

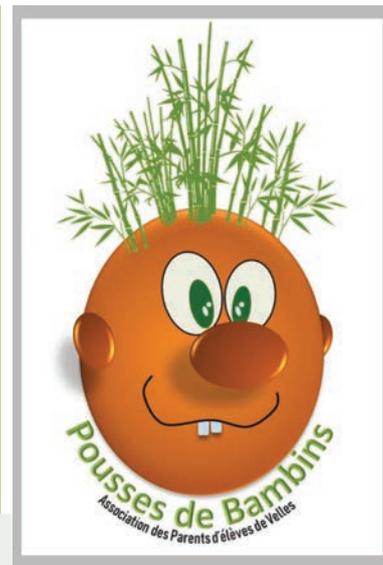
Trésorière : Audrey EMERY

Secrétaire : Nicolas VASSEUR

### **Conseil d'administration composé de 7 membres**

Bénévoles

L'association comporte donc 14 membres motivés.



### Evènements

- Nous offrons en juin des calculatrices CASIO aux élèves de CM2 afin de les féliciter pour leur passage en 6ème.
- Nous avons proposé une tombola 100% gagnante lors de la kermesse de l'école en juin dernier.
- Nous aimons célébrer Halloween, avec des concours de déguisements, une parade dans les rues du village.
- La vente des sapins est notre point de départ pour les festivités de Noël. Cette année, nous avons choisi une entreprise locale à Segry.
- Le 04/02/2023 : soirée dansante autour d'une tartiflette à la salle des fêtes de Velles.
- Nous demandons un emplacement à la brocante de Velles afin de vendre des gourmandises

D'autres surprises, projets en attente.



### **Notre but**

Récolter des fonds pour financer les projets de l'école Simone Veil,  
Proposer des festivités qui plaisent aux plus petits comme aux plus grands.

## LE FC VALP 36

Le FC VALP 36 évolue principalement sur les communes de Velles (siège social) et d'Arthon.

Son président est Claude MÉRY. Il emploie 2 salariés dont un apprenti.

L'école de football est dirigée par Alicia GERBAUD (salariée diplômée), les séniors par Cédric MONNIER.

Les séances d'entraînements et les matchs se déroulent sur les deux communes en fonction des catégories et des disponibilités des infrastructures.

Le club comprend plus de 250 licenciés cette

saison dont 9 éducateurs, 3 entraîneurs séniors et une quarantaine de dirigeants.

Cette saison, la catégorie U15 a été formée pour permettre à nos jeunes licenciés une continuité de pratique du football au sein de leur club.

Par ailleurs, la section «foot loisirs» a vu le jour en fin d'année 2022.

La section foot baby, lancée en septembre 2021, connaît un réel succès. Une dizaine d'enfants de 3 et 4 ans se retrouve chaque semaine.

Le FC VALP 36 forme aussi les jeunes à l'arbitrage.

Diverses animations sportives et extra sportives sont proposées toute l'année : tournois jeunes et séniors, soirée moules/frites, arbre de Noël, soirée Saint-Patrick, loto....

Des cycles scolaires sont mis en place depuis 1 an à l'école de Velles : notre salariée intervient dans ce cadre.

L'évènement «phare» de ce début de saison a été la sélection du club par la FFF pour accueillir la journée de rentrée du foot le 24 septembre dernier en présence des représentants de la FFF et des instances régionales et départementales.

Le club s'associe également à différentes causes : lutte contre le cancer du sein, récolte de jouets pour les enfants défavorisés...



Enfin, lors des vacances scolaires, des stages sportifs et éducatifs sont proposés à tous les jeunes avec séances de foot, ateliers de sensibilisation, ateliers de nouvelles pratiques, jeux...

## L'ASSOCIATION FESTIVELLES



L'association FESTI'VELLES a repris son activité avec un nouveau bureau et un nouveau logo.

Elle a organisé avec succès le 16 juillet une soirée champêtre dans la prairie de Velles :

deux concerts gratuits (dandy circus et carnet de route) un repas champêtre dans un cadre très agréable avec le Réveil Vellois en animation, suivi du traditionnel feu d'artifice en partenariat avec la mairie, et un bal populaire a clôturé la soirée.



Le 10 septembre pour remercier nos bénévoles nos partenaires et la municipalité nous avons organisé sous le soleil un repas convivial et dans l'esprit festif de notre association .



Fort de notre succès nous espérons renouveler notre manifestation en 2023 pour le week end du 14 juillet. Le bureau s'est déjà réuni afin de réfléchir sur différentes animations.

Conscient de la beauté du site et en accord avec la mairie nous allons cet hiver entretenir le théâtre de verdure : réfection des marches etc .

Toute l'équipe tient à remercier la Municipalité sans laquelle nous n'aurions pas pu organiser cette magnifique soirée.

**Si vous voulez rejoindre notre association vous pouvez contacter un des membres du bureau.**

Présidente / Mme BOEUF Noelle 06 38 18 49 42

Vice Président / Mr DANETZ Francis 06 32 18 11 22

Trésorier / Mr BOEUF Francis 06 73 34 57 49

Trésorier adjoint / Mr CAETANO Bruno 06 82 68 45 52

## LE CLUB DE L'AMITIÉ

Vous aimez jouer aux cartes, aux jeux de sociétés, partager des moments de convivialité en dégustant un goûter, alors VENEZ rejoindre le CLUB DE L'AMITIÉ.

Nos aînés se réunissent tous les mardis à partir de 14h dans la maison située Résidence de la Prairie, dans un local qui leur est dédié.

Annie BAUDAT / 02 54 36 76 81



## VELLES CANTO

La chorale VELLES CANTO associée au MELI MELO d'Etretchet a repris son rythme de croisière depuis septembre.

Nous avons participé à des concerts au profit de différentes associations « Octobre rose » et « le Téléthon » et en sommes réjouis. Deux concerts ont également eu lieu en fin d'année, le samedi 17 décembre à Etretchet et le dimanche 18 décembre à l'église lors du marché de Noël.

Au début de l'année prochaine, nous chanterons pour «Rétina » à Malicornay. Nous participerons également au festival de la voix de Châteauroux en mai 2023, festival qui nous fait rencontrer de belles personnes d'univers musicaux très éclectiques.

Mais l'année 2023 prendra une toute autre ampleur puisqu'on nous propose une rencontre-chorales en Allemagne.

C'est donc du 28 avril au 1er mai que nous irons nous produire à Cologne où nous aurons l'occasion de partager des moments musicaux mais aussi de sublimer ce bel endroit où nous vivons, le Berry. C'est la raison pour laquelle nous nous produirons plus au printemps prochain et ferons un loto afin de financer une partie de ce beau projet. Merci à tous pour votre soutien et à bientôt !



*Si le cœur vous en dit, nous  
répétons le mercredi à  
Etretchet et le jeudi à Velles.*



## ASSOCIATIONS

Jérôme	FERRARESE	<b>AFN</b>	32 Route de Châtellerault CHATX.....02 54 34 65 51
Gilles	GUILLAUME	<b>Atelier Histoire</b>	14 Chemin des Rivières ARTHON .....06 79 04 02 87
Chantal	RICHARD	<b>Atelier Peinture</b>	4 Chemin de Vauzelles.....02 54 22 39 00
Annie	BAUDAT	<b>Club Amitié</b>	Résidence de la Prairie.....02 54 36 76 81
Paul	FOULATIER	<b>De fil en Fleurs</b>	11 Rue Charles H. Balsan.....06 86 08 09 18
Jean Paul	MOUROUX	<b>Familles Rurales</b>	12 Rue Charles H. Balsan.....02 54 36 71 87
François	ALEXANDRE	<b>FC VALP36</b>	5 Chemin du Guignier.....02 54 36 20 27
Noëlle	BOEUF	<b>Festi'Velles</b>	2 D Chemin du Guignier.....06 38 18 49 42
J. Philippe	ALEXANDRE	<b>Foyer Rural</b>	4 Rue P. & Mauricette Camard.....06 84 53 72 73
Frédéric	BOTTIN	<b>La Carpe Velloise</b>	86 Route de Mosnay .....06 86 82 13 36
Charlotte	GATTULLI	<b>Pousse de Bambins</b>	4 L'Étang Buzon.....06 75 29 59 94
Roger	LAGOUTTE	<b>Réveil Vellois</b>	13 Rue Charles H. Balsan.....02 54 36 98 56
Denis	COLIN	<b>Souvenir Français</b>	Les Loges Brûlées ARTHON.....06 98 62 00 14
Valérie	JUGY	<b>Velles Canto</b>	34 Route de Mosnay .....02 54 47 33 64

Toutes les associations vous souhaitent une belle et heureuse année !!

N'hésitez pas à aller à leur rencontre  
pour pratiquer une activité ou devenir bénévole  
et ainsi continuer à faire vivre votre commune



## VOEUX DU MAIRE - SAMEDI 7 JANVIER

Depuis l'élection du Conseil Municipal, nous n'avons pas pu réaliser les traditionnels voeux du maire en raison des conditions sanitaires.

Ce rapprochement avec la population est important pour nous et c'est avec plaisir que nous pourrons enfin vous recevoir le 7 Janvier à la salle des Fêtes pour faire le point sur l'année écoulée, les projets futurs et bien sûr boire le verre de l'amitié ensemble.

## CROSS DÉPARTEMENTAL DU 8 JANVIER

Les sapeurs-pompiers de l'Indre vous attendent nombreux le dimanche 8 janvier à Velles pour l'évènement sportif de ce début d'année 2023. Un événement coorganisé par le SDIS 36 et son service formation/sports, l'UDSP 36, le Comité d'Athlétisme de l'Indre et le Foyer Rural de Velles.

Plus de 400 athlètes sont attendus.

Vous pouvez vous inscrire sur le site internet [www.courir36.fr](http://www.courir36.fr)

## REPAS DES AINÉS

A partir de 60 ans et + un repas est offert par la Municipalité, le Foyer Rural et Familles Rurales.

Une nouveauté cette année :

La salle des Fêtes étant particulièrement sollicitée, il a été décidé d'organiser le repas au restaurant des Grands Pins.

Il est fixé au dimanche 15 janvier 2023.





## BIEN-ÊTRE

Salon de Coiffure	<b>Cléma Coiffure</b>	12 Route de Mosnay.....02 54 36 16 65
Coiffure à domicile	<b>Sandrine</b>	.....06 40 72 52 63



## LOISIRS

Centre Equestre	<b>La Croix Diamant</b>	«Mortaignes» Route de Châteauroux.....06 72 91 03 99
Centre Equestre	<b>Ecurie de Valento</b>	«L'Etang Buzon» Route de Mosnay.....02 54 36 72 21
Pêche à l'Etang de	<b>La Bataillerie</b>	«La Bataillerie» Route de Bouesse.....02 54 36 15 57
Pêche à l'Etang de la	<b>Gabette</b>	Vente de carte à La Chavoche.....02 54 27 52 44
Pêche à l'Etang de la	<b>Gabette</b>	Vente de carte chez Cécibon.....02 54 36 15 43



## HÉBERGEMENT

Colette AUCANTE	Gîte Pèlerins	23 Route de Mosnay.....02 54 36 73 22
Henri BALSAN	Gîte au Château	Le Plessis .....06 60 67 15 03
Marinette MEUNIER	Gîte Pèlerins	6 L'Ebaupin.....02 54 36 75 83



## RESTAURATION

Bar Restaurant Tabac FDJ	<b>La Chavoche</b>	8 Route de Mosnay .....02 54 27 52 44
Bar Restaurant Epicerie	<b>Cécibon</b>	32 Route de Mosnay.....02 54 36 15 43



## ALIMENTATION

Laurent NORAIS	<b>Boulangerie-Pâtisserie</b>	7 Route de Mosnay .....02 54 36 16 44
Jean Luc GEORGET	<b>Viandes d'élevage Bovins</b>	Ferme du grand Bellefonds.....02 54 36 75 65
Guillaume DEFONTTAINES	<b>Viandes d'élevage Bovins &amp; Ovins</b>	Domaine d'en bas Rte de Lothiers .....06 75 42 17 89
Valérie BRÉJAUD	<b>La Fromagerie de Valérie</b>	«L'Etang Buzon» Route de Mosnay .....06 19 91 99 14
Solidarité Accueil	<b>Les Potagers Bio</b>	«Grands Champs» .....06 17 41 50 94
Agathe & Charlotte	<b>Traiteur</b>	«Longueil» .....06 62 60 29 91
Jacques KERCKHOVE	<b>Miel Fleurs des Champs</b>	«Le Petit Vernusse».....02 54 36 11 84
PRODISAL	<b>«Délices d'Orient»</b>	« Les Maisons Neuves» .....02 54 61 62 90
TRANSGOURMET	<b>Professionnel de la Restauration</b>	ZAC « Les Maisons Neuves».....08 26 10 17 32



## ARTISANS & ENTREPRISES

Stéphane PEZ	<b>Sodipro produits d'entretien</b>	ZAC « Les Maisons Neuves» .....02 54 36 18 22
Nicolas COLLIN	<b>Menuiserie bois &amp; PVC</b>	5 Route de Châteauroux.....06 61 85 75 20
Adrien RICHARD	<b>Plomberie Chauffage Ramonage</b>	«Les Chaumes» .....06 69 42 19 88
Bergerat Monnoyeur	<b>Location Matériels</b>	« Les Maisons Neuves».....02 54 36 10 25
J. BEAULIEU/H. GUILPAIN	<b>Mécanique Automobile</b>	« Les Maisons Neuves».....06 81 85 61 79
Jérôme DUBOIS	<b>Brenne Terrassement</b>	« Les Maisons Neuves».....06 73 96 72 49
Guillaume BARRAULT	<b>Berry Clean Lavage Poids lourds</b>	ZAC « Les Maisons Neuves» .....06 40 23 83 37
Guillaume BARRAULT	<b>Transports</b>	ZAC « Les Maisons Neuves» .....06 40 23 83 37
Jonathan PAINCHAULT	<b>Couverture Zinguerie Bardage</b>	21 Chemin du Guignier .....06 63 44 27 73
Indre Environnement	<b>Plateforme déchets verts</b>	Le Champ de l'Etang Montbrion .....06 16 60 52 69
Kévin ROUET	<b>Nettoyage &amp; Démoussage</b>	2 Square Michel de Montalembert.....06 48 21 17 34



## SERVICES

<b>Station Service ELAN</b>	32 Route de Mosnay.....02 54 36 15 43
<b>Station Service Shell</b>	Autoroute A.20.....02 54 36 74 15
<b>LA POSTE</b>	9 Rue des Anciens Combattants.....02 54 36 16 00
<b>La Médiathèque</b>	Complexe Victor Hugo.....02 54 36 32 77
<b>Ecoles Maternelles &amp; primaires</b>	13 Rue des Anciens Combattants .....02 54 36 16 35
<b>Garderie Périscolaire</b>	Salle des fêtes.....02 54 36 68 15



## SANTÉ

Dr Johanna ATTAL	Maison de Santé	2 Rue des Anciens Combattants .....02 19 23 00 96
Elodie BOUCHARDON	Pédicure Podologue	2 Rue des Anciens Combattants .....02 54 36 15 82
Laurent ROSSIGNOL	Infirmier	2 Rue des Anciens Combattants .....06 74 15 63 65
Berry Taxis	Ambulances	9 Rue des Anciens Combattants .....02 54 47 00 88
Permanence Optique sur RDV	Maison de Santé	2 Rue des Anciens Combattants .....06 63 43 18 79
Aurélié LARMIGNAT	Kinésithérapeute	40 Route de Mosnay.....07 87 14 14 32
Marie PIGET	Kinésithérapeute	40 Route de Mosnay.....02 54 60 05 31
Laurence GALIENNE	Kinésithérapeute	40 Route de Mosnay.....02 54 60 05 31
Jean Luc ANACLET	Pharmacie	27 Route de Mosnay.....02 5436 15 54
Anaïs BERTHON	Naturopathe Praticienne	L'Etang Buzon .....06 59 53 97 99
Jennifer DOUCET	Naturopathe	La Madrolle .....06 61 43 79 15

# ÉTAT CIVIL



## Bienvenue aux petits Vellois et Velloises nés le

28 novembre

Enzo AUFRÈRE GRIMAULT

13 décembre

Sophya TANASIC

## Félicitations aux Vellois et Velloises qui se sont unis le

06 août

Patrice BALLEREAU et Patricia NATALI



## Une pensée pour nos Vellois qui nous ont quittés le

24 janvier

Jean-Maurice BOUQUET / 83 ans

11 mars

Madeleine SARAZIN née JACQUET / 83 ans

16 juin

Jean Claude LIMOUSIN / 85 ans

18 juillet

Alain ROBIN / 73 ans

28 juillet

Daniel GAUTHIER / 83 ans

23 août

Michel DIETZ / 76 ans

07 septembre

Didier DELAUAUD / 57 ans

16 septembre

Rosine PROUX née BEURIER / 86 ans

04 octobre

Luc LÉPINOIS / 63 ans

26 novembre

Pierre TISSIER / 83 ans

06 décembre

Christian PIERRY / 75 ans

# LES NUMÉROS UTILES

**CH** CHATEAUROUX  
centre hospitalier

02 54 29 60 00



pôle emploi

Service Client Demandeur- 39 49

**ALERTE**  
**ENLEVEMENT**

116 000



Pour connaître la Pharmacie  
de garde la plus proche

Composez le

**32 37**\*

ACCESSIBLE 24h/24h



Ou

Consultez en ligne

www.3237.fr



Résogardés  
3237



l'Assurance  
Maladie

36 46

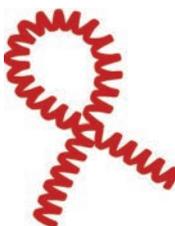
Gendarmerie  
nationale

Argenton sur Creuse

02 54 01 67 80

tabac  
info  
service

39 89



**Sida Info Service**  
**0 800 840 800**

24h/24, confidentiel, anonyme et gratuit  
www.sida-info-service.org



02 41 48 21 21

**119**

ALLO ENFANCE  
MALTRAITÉE

Pour les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...

**112**

NUMÉRO D'APPEL  
D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

**15**  
**SAMU**

LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

**17**  
**POLICE  
SECOURS**

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

**3919**

VIOLENCES FEMMES  
INFO

pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...

**114**

NUMÉRO D'URGENCE  
POUR LES PERSONNES  
SOURDES ET  
MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

**18**  
**SAPEURS-  
POMPIERS**

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

**LES NUMÉROS  
À CONNAÎTRE  
EN CAS D'URGENCE**

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



## La Mairie

11 Rue des Anciens Combattants 36330 VELLES

02 54 36 16 13 Fax : 02 54 36 62 24

[velles.mairie@wanadoo.fr](mailto:velles.mairie@wanadoo.fr)

[www.velles.fr](http://www.velles.fr)

### Ouverture les

Mardi, Jeudi, Vendredi de 9 h à 14 h00

Mercredi de 9 h à 17 h00

Samedi de 9 h à 12 h00

